



Communauté de Communes
Eure - Madrie - Seine

vosre bulletin intercommunal
REGARDS

ZAC de St Aubin s/Gaillon :
une commercialisation réussie, un avenir prometteur !



N° 9 - Février 2006

PUB

PUB

Economie

- Le développement économique de la ZAC des "Champs Chouette"
- Première réunion de lancement du SCOT

Environnement

- Etat d'avancement des études de bassins versants
- La mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Sports-Loisirs

- Les premières assises du sport EMS
- Les rendez-vous sportifs de 2006
- Club d'athlétisme de Gaillon - Aubevoye (AGA)
- Le challenge Mozaïc Foot : "La Croix Vallée d'Eure Football" récompensé
- Programmation de l'Ecole de Musique agréée Eure Madrie Seine en 2006
- Bilan du Téléthon 2005
- Nos artisans ont du talent :
La maison de l'Erablière : entre chambre d'hôtes et création textile

Manifestations 2006

p. 6

p. 6-7
p. 7-8

p. 9

p. 9-10
p. 11-12

p. 13

p. 13
p. 13-14
p. 14-15
p. 16
p. 17

p. 18-19

p. 20-21

p. 22

Parole des lecteurs

Faites-nous connaître vos suggestions ou questions, par téléphone au **02 32 53 87 00**, par e-mail : julievanghelder.ems@wanadoo.fr ou encore par courrier à l'attention de :

Julie Vanghelder, service communication
Communauté de communes Eure Madrie Seine,
place du Souvenir Français, BP 20, 27940 Aubevoye



Réalisation et publicité :
B.P. 316
80, avenue Aristide Briand
27930 GRAVIGNY
Tél. : 02 32 62 53 54
Fax : 02 32 62 60 14
e-mail : edit.info@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc RECHER
Comité de rédaction :
Mme MEULIEN, Mlle VANGHELDER
B.P. 20 - Place du Souvenir Français
27940 AUBEVOYE
Tél. : 02 32 53 87 00 - Fax : 02 32 53 86 99
courriel : euremadrieseine@wanadoo.fr
Tirage : 11 000 exemplaires - ISSN n°1768-0514



En mon nom et au nom de toute l'équipe intercommunale, je tiens à vous présenter à toutes et à tous mes vœux les meilleurs de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année.

Il fait bon vivre sur notre territoire Eure Madrie Seine et j'en veux pour preuve les nombreux nouveaux arrivants qui s'y sont installés et à qui je souhaite la bienvenue.

Sachez que l'équipe que j'ai l'honneur d'animer s'active pour faire de notre communauté un secteur de développement performant qui préfigurera les emplois de demain et les nouveaux loisirs pour la satisfaction de tous.

Sachez que notre Communauté de communes s'est dotée de nombreuses compétences qui font d'elle une structure incontournable dans le paysage politique actuel sans lever d'impôts puisque notre croissance est en grande partie due à la taxe professionnelle des entreprises.

Sachez que notre territoire va se doter d'un site internet au cours de l'année 2006. Ainsi, vous aurez tout le loisir, à tout moment, de vérifier notre activité. Sachez également que l'EMS est la première Communauté de communes du département par sa population et son budget.

Au fil de ce bulletin, vous constaterez déjà le travail entrepris.

Bonne et heureuse année.

Jean-Luc Recher,
Président de la Communauté de communes Eure Madrie Seine

Le développement ÉCONOMIQUE

L'année 2005 a connu une activité très soutenue en matière de développement économique sur la ZAC dite "les Champs Chouette".

1^{ÈRE} TRANCHE :

L'aménagement des 20 hectares de la première tranche a mobilisé une bonne partie de nos énergies, tant en conception de zones et en démarches administratives sur le premier semestre, qu'en réalisation et suivi de travaux sur le second. La commercialisation des terrains a été menée en parallèle afin de faire correspondre la configuration de ceux-ci avec la demande des acquéreurs.

Les premiers compromis de vente ont été signés fin 2005 chez Maître Boistel, notaire à Gaillon, ce qui représente environ 50% de la superficie totale de la première tranche :

- **ADP International** crée une pépinière d'entreprises dans le domaine des espaces verts et des travaux publics (lot n°19 de 2ha 97a 87ca),
- **COHIN Constructions**, entreprise générale du bâtiment provenant d'Ecardenville s/Eure (lot n°12a et 12b de 9937 m²),
- **MSL**, entreprise de serrurerie et constructions métalliques d'Aubevoye (lot n°11 de 6375 m²),
- **PISCOPELLO**, entreprise de transports de Saint-Vincent des Bois (lot n°18 de 1ha 85a 02ca),
- **SCI LE FERLO** (Alland & Robert), entreprise de fabrication de gommes et résines sise à Port Mort (lot n°15 de 2ha 95a 11ca).

À cela s'ajoutent des courriers de réservation de terrains pour une superficie de 3,5 ha. La commercialisation serait, à l'heure où nous imprimons, de 75% de l'ensemble de la première tranche.

La volonté de satisfaire au plus près la demande des entreprises souligne la considération, le respect et le soutien de notre collectivité aux acteurs économiques que sont les entreprises. Celles qui ont choisi de s'implanter sur la ZAC de Saint Aubin s/Gaillon ont des activités diversifiées, ce qui permet à notre collectivité d'envisager l'avenir sereinement. Nous espérons toutefois que le projet de réforme de la taxe professionnelle (TP), notre principale source de revenus, ne pénalise pas les collectivités investissant dans le développement d'entreprises et par conséquent, dans la création d'emplois.

2^{ÈME} TRANCHE :

Nous avons engagé l'étude d'aménagement de la seconde tranche située à l'est de la RD 316 sur 32 ha, suite à

l'engagement écrit de 2 entreprises importantes et d'un hôtel d'une capacité de 60 chambres. Une première ébauche de plan de zone a été réalisée et transmise aux 3 entités intéressées que nous avons rencontrées mi-décembre, afin d'affiner la configuration définitive selon les contraintes liées à leurs activités respectives.

Nous pouvons annoncer l'arrivée prochaine de **RITCHIE BROS**, entreprise canadienne de vente aux enchères et d'envergure internationale, sur 20 ha. Cette implantation, réalisée sur notre ZAC, sera unique en France. Les retombées économiques seront

importantes avec pour conséquence une économie locale dopée et de nombreux emplois indirects générés.

Ces bonnes nouvelles renforcent bien entendu notre conviction et notre volonté politique de poursuivre notre engagement en faveur du développement économique dans le but de créer des emplois et de contribuer au rayonnement de notre Communauté de communes Eure Madrie Seine.

Laurent COURVOISIER
Conseiller communautaire délégué
au développement économique

Première réunion de LANCEMENT DU SCOT



Cette réunion a notamment permis au bureau d'études retenu, l'Agence SIAM, de présenter son projet afin de s'assurer de la collaboration pleine et entière de tous. Cette étude revêt en effet une importance fondamentale pour la collectivité puisqu'elle constituera le pouls de la Communauté de communes pour les 10 années à venir. Rappelons que le **SCOT** constitue à la fois une démarche d'élaboration concertée, un document de référence intercommunal, un document d'urbanisme réglementaire (voir le bulletin "Regards" n°7 de juin 2005).

Les ateliers thématiques s'articulent autour de trois pôles :

Le mardi 6 décembre 2005, une première réunion a rassemblé les maires des communes de l'EMS, les associations incluses dans le périmètre d'étude, les EPCI voisins (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), les partenaires institutionnels tels que le Conseil Général de l'Eure, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et la DDE, autour de la démarche d'étude pour le lancement du Schéma de Cohérence Territoriale sur le territoire de la Communauté de communes Eure Madrie Seine.

- **Identité territoriale (environnement, paysages et développement durable),**
- **Développement économique (économie, emploi, formation, tourisme, réseaux, voirie, transport en commun, circulations douces – voies piétonnes et cyclistes),**
- **Cohésion urbaine et sociale (logements, équipements et services).**

Monsieur **BARAËR**,
l'interlocuteur de l'agence **SIAM**,
a présenté l'équipe d'étude choisie.

Elle est composée de :

Agence SIAM, 91

(mandataire du groupement),

THEMA Environnement, Chambray les Tours
(volet environnemental),

ARBRESSENE, Blois

(paysages et environnements).

La méthodologie proposée par l'agence SIAM est axée autour d'une forte implication des communes dans le processus de décision :

Une rencontre des communes en début d'étude (entretiens collectifs par groupe) sera organisée pour :

► **débattre** sur les réponses à un questionnaire préalablement adressé aux communes,

► **identifier** les enjeux locaux de développement et de préservation et de mise en valeur,

► **repérer** d'éventuels blocages liés à la réglementation en vigueur,

► **examiner** les documents d'urbanisme locaux.

Une consultation systématique des communes sera organisée avant chaque validation d'étape par le conseil communautaire pour :

► **décliner** par commune les implications des orientations suggérées par les élus,

► **produire et adresser** à chaque commune un document de synthèse pour permettre un débat,

► **recueillir** le point de vue de chaque commune,

► **organiser** des rencontres de médiation en cas de blocage.

► Quatre temps forts dans l'élaboration du projet :

1 De l'état des lieux au diagnostic (enjeux stratégiques) : **les enjeux du territoire**

2 Du diagnostic au **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : **le projet politique (choix stratégique et objectifs)**

3 Du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** au document d'orientations générales : **le projet de SCOT (mise en oeuvre du PADD)**

4 **Phase administrative de validation** du projet de **SCOT**.

► Les grandes étapes :

De décembre 2005 à mai 2006

► Le diagnostic stratégique

Juin à octobre 2006 ► **PADD**

Fin 2006 ► Débat sur le **PADD**

Janvier à avril 2007

► Document d'orientations générales

Mai 2007

► Concertation sur le projet de **SCOT** (réunions publiques)

Juin 2007

► Bilan de la concertation et arrêt du projet de **SCOT**

Juillet à septembre 2007

► Consultation des personnes publiques associées

Janvier 2008 ► Enquête publique

Mai 2008 ► Approbation du **SCOT**

Le planning prévoit l'approbation du SCOT pour le mois de mai 2008.

Etat d'avancement des études de BASSINS VERSANTS

Les inondations du 9 septembre 2005 ont démontré la nécessité de maîtriser le ruissellement à l'échelle des bassins versants. La réalisation d'aménagements techniques (fossés, talus, mares, bassins...) nécessite cependant plusieurs études successives :

- analyse des besoins,
- proposition d'aménagements,
- études de sols et études géotechniques,
- définition précise des aménagements,
- dossiers réglementaires.

La première étape de cette démarche a été engagée dès 2003 par l'EMS sur deux secteurs prioritaires (études du bassin versant côté Seine et du bassin versant de la vallée de l'Eure). L'avancement de ces études vous a régulièrement été détaillé.

La troisième phase d'étude (après l'état des lieux et les propositions d'aménagements) consistait en la concertation sur les aménagements prioritaires avec les propriétaires et exploitants concernés (75 personnes environ). Celle-ci a eu lieu durant l'automne 2005. Elle devait permettre de recueillir leur avis sur les aménagements proposés. En effet, l'achat de l'emprise de l'aménagement est à envisager dans de nombreux cas.

Cette première étape de concertation étant terminée, **3 réunions de conclusion des études** ont été organisées en **décembre 2005**. Celles-ci ont permis d'obtenir certains accords de principe de



propriétaires et d'exploitants. La concertation devra cependant être poursuivie (déplacement ou adaptation d'aménagements...) sur certains secteurs sur lesquels demeurent quelques réticences. En effet, ces accords sont indispensables car ils permettent à la collectivité de s'assurer de la possible réalisation foncière des aménagements avant d'engager leur conception.

Cette première étape achevée, la collectivité dispose d'un programme d'aménagement global (précisant nombre d'aménagements, type, localisation et principales caractéristiques).

Les démarches suivantes seront :

► **La recherche de partenaires financiers,**

► **L'établissement d'un programme pluriannuel de travaux lié aux aspects techniques et financiers,**

► **La poursuite des démarches foncières,**

► **Les dossiers réglementaires préalables à l'autorisation des aménagements,**

► **Les études de définition technique de détail des différents aménagements.**

Réalisation d'aménagements

Les démarches d'études sur les bassins versants étant particulièrement longues, la CCEMS s'engage dès maintenant à réaliser les aménagements ne nécessitant pas de dossier réglementaire ou d'étude plus détaillée ainsi que certains aménagements "d'urgence" afin de protéger des habitations très exposées au risque d'inondation.

Deux chantiers réalisés par les services techniques de la CCEMS sont ainsi en cours sur les communes de Sainte Barbe sur Gaillon (fossé talus de protection d'une habitation) et de Saint Aubin sur Gaillon (aménagement d'un chemin collectant le ruissellement).

Actions complémentaires

Parallèlement aux aménagements sous maîtrise d'ouvrage publique, la CCEMS engage une **animation agricole** sur les bassins versants. Celle-ci consiste à encourager et développer tout un ensemble d'actions agricoles permettant de limiter le ruissellement et de protéger la ressource en eau en partenariat avec les exploitants agricoles volontaires.

Dans ce cadre, la mise en place de **cultures intermédiaires** (cultures limitant le ruissellement et piégeant les nitrates en hiver) est aidé par l'EMS en 2005 à hauteur de 5,5€/ha. Sur l'ensemble du territoire, près de 320 ha ont été implantés cette année.

Enfin l'EMS apporte un soutien technique aux communes afin :

» d'éviter toute nouvelle construction dans des zones à risque d'inondation par ruissellement (participation aux modifications des documents d'urbanisme type POS, PLU, carte communale),

» d'améliorer la gestion des eaux pluviales lors des opérations de constructions groupées.

La MISE EN PLACE du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 oblige les collectivités à créer avant le 31 décembre 2005, un **Service Public d'Assainissement Non Collectif** et donc, à prendre en charge dès le 1^{er} janvier 2006, les différentes vérifications techniques des systèmes d'assainissement non collectif. Pour cela, la Communauté de communes Eure Madrie Seine analysera dans un premier temps l'ensemble des demandes de permis de construire : contrôle de conception, d'implantation et de réalisation. Dans un deuxième temps, un contrôle de bon fonctionnement sera réalisé sur l'ensemble des installations existantes à l'échelle communautaire (plus de 2 500 installations). Cette législation donne également la possibilité d'organiser et de réaliser l'entretien périodique des installations ainsi que leur réhabilitation. Notre collectivité a opté pour ces compétences au bénéfice de ses usagers (possibilité d'obtention de subventions grâce à l'EMS).

» Définition et objectifs

L'assainissement non collectif doit assurer l'épuration et l'évacuation des eaux usées sur la propriété privée. L'assainissement doit être conçu, implanté et entretenu de manière à ne pas présenter de risque pour la santé, pour la salubrité, ni pour l'environnement.

» Une solution fiable

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 reconnaît l'assainissement non collectif comme une solution à part entière. Elle constitue une réponse adaptée aux secteurs d'habitat peu dense et présente des performances équivalentes à celles de l'assainissement collectif en terme de niveau d'épuration et de confort.

L'arrêté du 6 mai 1996 fixe les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif et les modalités de contrôle.

» La pratique sera la suivante

Pour les constructions neuves :

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif intervient dès qu'un pétitionnaire dépose une demande de permis de construire qui implique la mise en place d'un assainissement individuel. La mission du service consiste à contrôler la conception et l'implantation de la filière envisagée par le particulier (vérification de la faisabilité du projet, visite sur le terrain et conseils). L'agent effectue ensuite le contrôle de réalisation avant le recouvrement des ouvrages : ce deuxième volet qui incombe au SPANC est en fait une visite de conformité, pour s'assurer que les travaux ont été réalisés en suivant la réglementation et le projet qu'il a précédemment validé.

La Communauté de communes a voté le coût de revient par construction neuve à hauteur de 90€ TTC.

Pour les habitations existantes :

Tous les habitants de l'EMS disposant actuellement d'un assainissement individuel sont également concernés par le SPANC.

Ses missions : procéder à un recensement de toutes les installations individuelles, avec visite chez les particuliers pour étudier et contrôler le fonctionnement de leur installation et les informer de la réglementation. Les informations recueillies devront faire l'objet d'un rapport, commune par commune et installation par installation, pour définir les priorités en terme de réhabilitation le cas échéant.

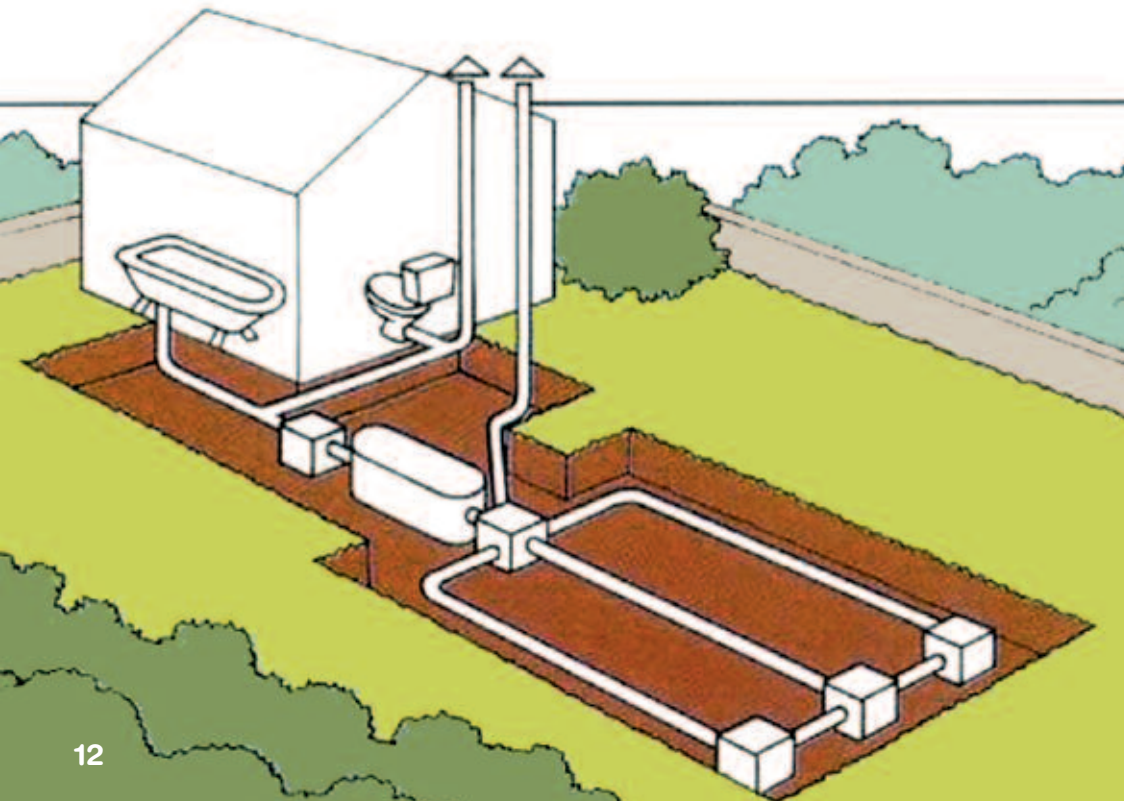


Réalisation d'un fossé talus de protection d'une habitation

Ces différentes prestations seront facturées par la Communauté de communes Eure Madrie Seine.

» Conseils aux particuliers qui possèdent un assainissement individuel

La fosse toutes eaux a été conçue pour recevoir les eaux usées de l'habitation. Les eaux pluviales ne doivent jamais être raccordées au dispositif d'assainissement. La vidange de la fosse toutes eaux doit être réalisée au minimum tous les 4 ans. La vidange du bac à graisse doit être réalisée tous les 6 mois environ (vidanger totalement les boues déposées et les graisses en surface ; nettoyage du dispositif au jet et ajout d'eau claire avant la remise en service). L'entretien du pré filtre doit avoir lieu régulièrement.



» La responsabilité des particuliers

La réalisation des ouvrages appartient aux particuliers, dont la responsabilité peut être engagée en cas de pollution. Ils doivent ainsi choisir les systèmes adaptés à leur terrain et avoir connaissance des documents d'urbanisme de leur commune, ainsi que des arrêtés relatifs à l'assainissement.

La responsabilité des particuliers est donc engagée dès la conception du dispositif.

Les PREMIERES ASSISES du sport EMS



Les premières Assises du Sports ont eu lieu sur le territoire Eure Madrie Seine le mardi 6 décembre 2005, avec pour but de se faire rencontrer présidents, bureaux de club et élus EMS. Il s'agissait entre autres de faire le point sur les projets aboutis depuis la création de notre collectivité, en cours et à venir en matière de sport. Après un début de réunion tendu, M. Recher, président de l'EMS, a démontré à l'assemblée que les principales ressources de l'EMS provien-

nent de la taxe professionnelle, et non d'impôts prélevés sur les habitants. M. Cresté, vice-président EMS chargé des sports, a rappelé en outre que chaque association sportive avait bénéficié d'une subvention plus importante pour l'année 2005-2006.

Les ambitions de la Communauté en matière de sports sont nombreuses :

- » 2 courts de tennis couverts sont actuellement en construction,
- » 2 salles de combat devraient voir le jour sur les communes de Gaillon et d'Authueil-Authouillet,
- » 2 plateaux multisports seront implantés en 2006, un sur le plateau de Madrie et un en Vallée d'Eure,
- » La salle annexe du gymnase Bernard Chandelier sera agrandie à l'aide d'un local.

Les RENDEZ-VOUS sportifs de 2006



Nous aurons le plaisir d'accueillir la Coupe de Normandie de Tai-Jitsu le 12 février 2006 à Aubevoye.

En Mars prochain, deux événements sportifs seront mis à l'honneur sur notre territoire.

Le Tour de Normandie, épreuve réservée aux professionnels du cyclisme, fera escale le 22 mars dans notre communauté.

La journée se déroulera en 2 demi étapes :

- La 1^{ère} demi-étape arrivera le matin à Aubevoye,
- Le départ de la seconde demi-étape se fera à Gaillon dans l'après-midi.

Autre grand rendez-vous annuel, le **Raid'Eure : 25-26 mars 2006.**

Après une édition organisée avec la collaboration du groupe X-Free, non concluante, l'EMS reprend les rênes de l'organisation de cette épreuve en 2006. La première journée (samedi) se



déroulera en vallée d'Eure avec au programme : VTT, course à pied et canoë. Nous espérons une forte participation des écoles dans ce secteur. L'épreuve reine du Raid'Eure se déroulera en deuxième journée (dimanche) sur Aubevoye.

Pascal CRESTE
Vice-président chargé des sports à l'EMS

CLUB D'ATHLÉTISME de Gaillon - Aubevoye (AGA)

Ce club, créé en 1992, est ouvert à tous, quel que soit le niveau des adhérents et permet la pratique de différentes disciplines : Marche athlétique, Sprint avec et sans haies, Demi-fond (800 à 5000 m), Lancer (poids, disque et javelot), Cross et enfin, Saut en hauteur, longueur et perche.

Les entraînements ont lieu au stade Jean Rives à Gaillon :

- **Pour les poussins**, le mercredi après-midi (14-16h),
- **Pour les benjamins**, les mercredis et vendredis soirs (16h-18h30),
- **Pour les minimes et vétérans**, du lundi au vendredi soirs dès 17h30.

3 animateurs encadrent les adhérents : Slavica MISIC, Sylvie MALANDAIN (école d'athlétisme-poussins) et Michel FIRMIN (le mercredi : javelot-poids-marteau).

1 entraîneur et président : Jean-Claude HUREL (minimes à vétérans).

3 animateurs en stage : Franck FERLONI, Corinne ATIK et Romain FROMAGER (école d'athlétisme-poussins et benjamins).



» Une solution fiable

Le club entraîne 89 licenciés, dont des athlètes renommés : Fanta Fofana (3^{ème} place championnat de France juniors à Charletty), Morgan Faby (marche-championnat jeunes) et Marc Tessier (vétérans Homme - 9^{ème} place championnat de marche à San Sebastian (Espagne)). Citons également Slavica Misic, vétérans femme qui a remporté le mérite sportif en juin 2005 pour son dévouement auprès des jeunes du club.

Le club a également remporté en 2005 le trophée challenge de l'Andelle pour la 7^e fois par le grand nombre de participants. L'athlétisme Gaillon Aubevoye se place au 136^{ème} place au niveau national sur les 1403 clubs recensés en France. Ses diverses performances lui permettent entre autres de bénéficier du soutien de plusieurs sponsors

en dehors de l'EMS : Carpentier SARL, Vulco, Elephant Bleu, BS Coating, ADS Bâtiment, MSL et Blondel Électricité.



» Participation aux différents cross / Compétitions et championnats FFA :

Le 8/01/06 : Régionaux Cadets Juniors en salle à Eaubonne,

Le 15/01/06 : Départementaux de cross à Tosny,

Le 21/01/06 : Compétition jeunes au gymnase André Malraux (à Gaillon),

Le 4/03/06 : Compétition de marche toutes catégories au stade Jean Rives à Gaillon organisée par l'Athlétisme Gaillon Aubevoye.

» Charte du club

Fortement dédié à l'épanouissement de chaque athlète dans une pratique conviviale, de l'entraînement à la compétition, le club tient cependant au respect de quelques règles de base et de la charte de l'athlète :

- Respect de l'athlète de l'école d'athlétisme à vétérans,
- Pratique joviale,
- Forte implication personnelle de l'athlète,
- Active participation des parents dans l'accompagnement (co-voiturage, participation aux compétitions proposées).

Bien que le club démarre sa saison en septembre, il est possible de s'inscrire toute l'année. Le prix des licences varie entre 60 et 100€ selon les catégories. Un certificat médical est exigé pour chaque nouvelle inscription.

Tous les renseignements du club sont disponibles sur le site internet :

www.athletisme.gaillon.aubevoye.perso.cegetel.net ou auprès du président, M. Hurel au 02 32 77 42 82
Portable : 06 14 99 87 34
E-mail : hureljc@cegetel.net



Le CHALLENGE MOZAÏC FOOT : “La Croix Vallée d’Eure Football” récompensé



» Affiliée à la FFF depuis 1944, La Croix Vallée d’Eure Football comptait 126 licenciés pour la saison 2004/2005, répartis en 6 catégories :

- Débutants, Poussins, Benjamins, 13 ans, Seniors, Vétérans.

» Pour la saison 2005/2006, le nombre de licenciés devrait augmenter avec la création de deux nouvelles équipes (une en senior et l’autre en 15 ans). Le club est animé par une vingtaine de passionnés, tous bénévoles. Leurs objectifs consistent à :

- Equiper tous les licenciés (maillots, short, veste... etc.),
- Acheter un abri de touche,
- Améliorer l’aide aux licenciés,
- Accueillir encore plus de licenciés,
- Développer le football dans la vallée de l’Eure et améliorer les performances des licenciés en leur apportant des moyens.



LA CROIX VALLEE D'EU'RE FOOTBALL



Le club de la Croix Saint Leufroy, membre de la F.F.F et de la Ligue de Football de Normandie, a participé au “challenge Mosaïc Foot” sponsorisé par le Crédit Agricole, sur la saison 2004-2005.

Le “challenge offensive clubs” visait à récompenser les clubs ayant marqué le plus de buts en saison. Le très performant club de la Croix Saint Leufroy, “La Croix Vallée d’Eure Football”, a été classé premier du département de l’Eure.

Nos félicitations à toute l’équipe !!!

Classement pour le district de l’Eure :

- 1^{ER} PRIX :**
LA CROIX VALLEE D'EU'RE FOOT
- 2^{ÈME} PRIX :**
AS COURCELLES BOUAFLES

Entraînements au stade de la Croix Saint Leufroy

**Président : Mr ROLAND Sébastien
LES CLOSERAIES
27490 FONTAINE HEUDEBOURG
Tél. : 06 70 77 59 21**

Programmation de l’École de Musique agréée EURE MADRIE SEINE en 2006



Orchestre vent et cordes

DATES	LIEU	DETAILS
Mardi 14 mars	Aubevoye - Espace Culturel Marcel Pagnol, 14h30 - 20h30	Le Kid, séance pour les scolaires. Le Kid, séance publique.
Jeudi 16 mars	Aubevoye - Espace Culturel Marcel Pagnol, 9h15 et 10h30	Le Kid, séance pour les scolaires.
Vend. 24 mars	Heudebouville - Eglise, 20h30	Concert des orchestres à cordes et de chorale.
Sam. 25 mars	La Chapelle Réanville - salle des fêtes, 20h30	Musiques folkloriques : Concert de l’orchestre junior intercommunautaire (CAPE et EMS) et de l’orchestre à vent de l’école de musique EMS.
Dim. 26 mars	Gaillon - Eglise	Journée de rencontre des ensembles de guitare de l’école de musique EMS et du Conservatoire de Vernon suivie d’un concert gratuit vers 17h.
Sam. 8 avril	Saint Aubin s/Gaillon - salle des fêtes, 20h30	Concert de créations pour ensembles instrumentaux (hommage à Thierry Muller) et rencontres des classes de violoncelles (Pont -Audemer et EMS).
Sam. 13 mai	Aubevoye - Espace Culturel Marcel Pagnol, 10h-12h30	Forum instrumental (découverte et essais des instruments enseignés à l’école de musique) pour les enfants & les adultes.
Sam. 13 mai	Aubevoye - Espace Culturel Marcel Pagnol, 20h30	Soirée Cabaret autour des musiques traditionnelles. Participation du Cailloutin Folk et des ensembles de l’école de musique EMS (sur réservation).
Sam. 3 juin	20h30 - Lieu à déterminer	Concert de l’orchestre à vent EMS.
Sam. 10 juin	La Croix Saint Leufroy - 20h30	Concert des chorales sur le thème des musiques de cirque. Participation de l’orchestre de chambre.
Mer. 14 juin	Saint Aubin s/Gaillon - 18h	“Circus et boule de gomme” par les classes d’éveil et jardins musicaux, la chorale des enfants.
Vend. 16 juin	Gaillon - Eglise, 20h30	Concert des chorales et ensembles instrumentaux.

» Auditions

L’école de musique vous propose également d’assister aux auditions données par les classes instrumentales.

- Samedi 11 février, 16h30 : “Les saxos font leur cinéma”
- Samedi 11 mars, 16h30 : Flûte traversière et chant
- Samedi 25 mars, 14h : Alto, violoncelle, clarinette
- Samedi 20 mai, 16h30 : Flûte traversière et guitare

- Mercredi 31 mai, 18h30 : Cor, hautbois et contrebasse
- Samedi 3 juin, 14h : Percussion
- Samedi 10 juin, 16h30 : Concert des adultes
- Mardi 27 juin, 18h30 : Concert des élèves de 3^e cycle

Toutes les auditions de classe se déroulent au Centre Culturel “Le Prieuré” à Gaillon et sont gratuites.

Bilan du TÉLÉTHON 2005

Téléthon 2005 en Vallée d'Eure et de l'Iton

» Grande marche entre la Vallée de l'Iton et la Vallée de l'Eure,

» Heudreville s/Eure :

Participation de l'école de danse, vente d'enveloppes avec tirage au sort,

» Soirée Tartiflette et dansante avec le groupe "IKIS rock celtique", concert de guitare le dimanche après-midi,

» La Croix Saint Leufroy : vente d'enveloppes, stylos, peluches et portes-clefs par Mme Leray,

» Fontaine Heudebourg : circuit autour de 7 communes, lâcher de ballons géants.

Au total, la somme de 5011 € a été récoltée !

Téléthon 2005 en Seine et Madrie

De nombreuses associations se sont mobilisées pour des démonstrations, des ventes, des défis corsés afin de récolter le maximum de dons...

» Sur Aubevoye et Gaillon :

Initiation au Tai-Jitsu, au karaté, découverte de l'athlétisme, de la danse,

» Tournoi de Handball, de volley-ball, de badminton,

» Handisport Actions

vous a également proposé un fil rouge,

» Stands de maquillage

par LOCAL,

» Peinture, maquillage, dessins et diverses activités proposées par les écoles à Saint Aubin s/Gaillon,

» Spectacle et chorales à Ailly,

» Vente de peluches sur Tosny,

» Course de lits à Bernières s/Seine,

» Vente de dons divers et inauguration du centre de loisirs "Dorémus" à Saint Pierre de Bailleul.

En espérant n'avoir oublié personne... Merci à tous les participants !



Chorale d'enfants - Ailly

Départ du fil rouge



Course de vélos - Gaillon



Saint-Pierre de Bailleul



Fontaine-Heudebourg



Saint Aubin sur Gaillon



Ouverture du Téléthon à Heudreville s/Eure



Montant à la clôture à Heudreville s/Eure



Les Voix Normandes

NOS ARTISANS ONT DU TALENT :

La maison de l'Erablière : entre chambre d'hôtes et création textile

Mr et Mme Guérin accueillent des hôtes de tous horizons à l'**Erablière**, une élégante maison normande, depuis mai 2004. Non contents de partager leur passion pour les livres, les voyages ou la décoration, Catherine et Jean-Michel font découvrir à leur clientèle venue d'Angleterre, d'Allemagne, d'Australie ou encore du Japon ou de Corée, leur havre de paix situé en bord de Seine et les conseillent sur les itinéraires à suivre afin de profiter des charmes de notre patrimoine régional.

► Tout est mis en oeuvre pour rendre un séjour ou une célébration des plus agréables :

- **Deux chambres**, "les Hortensias" et "les Jonquilles", chacune mettant en scène un univers unique composé des créations textiles de Catherine.
- **Une table d'hôte savoureuse**, uniquement en soirée et sur réservation.
- **Des promenades "apéritives"** en bateau sur les bords de Seine (sur réservation et exclusivement pour les Hôtes).

Catherine a en outre développé au fil du temps un accueil particulier pour tous les romantiques souhaitant célébrer, dans un décor adapté, une nuit de noces ou une nuit d'anniversaire de mariage. Une chambre est spécialement décorée et fleurie, aux couleurs de la robe de mariée, agrémentée de champagne et gourmandises. Pour une nuit, l'Erablière devient "la maison secrète des mariés".

Les créations textiles de Catherine qui ornent la maison, sont à portée de main dans son atelier. Dans cet antre aux mille couleurs et aux matières les plus délicates, elle propose un service à la mesure, personnalisé et ne compose que des pièces uniques : jetés de canapé et fauteuil, plaids, coussins tapissiers, pêle-mêle brodés, nappage, accessoires de table ou de mariage, à des prix atelier (demi-gros) pour ses clients directs et ses Hôtes de passage.



Artisan-créateur depuis 2004 sous la griffe de "**Créations Catherine Mistler**", elle travaille essentiellement pour des boutiques aux alentours (Vernon, Gisors, Magny en Vexin ou encore les Andelys). Elle développe par ailleurs de nouvelles relations commerciales sur Rouen, Paris, Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Saint-Tropez afin d'étendre sa distribution.

Proposant des créations inspirées directement du style de la boutique (vitrine et collections) ou de la demande du client, elle propose des réalisations à partir de tissus "chinés" en France et à l'étranger, elle peut personnaliser ses créations de motifs brodés, à partir de dessin ou de décor de vaisselle confiés.

Toujours très proche de sa clientèle, attentive à ses goûts, Catherine Mistler reçoit dans son atelier à l'Erablière, tous les après-midi sur rendez-vous (week-end compris).



Vous pouvez retrouver ses créations sur son site personnel (adresse ci-dessous) ou sur différents sites de shopping en ligne, proposant

une exposition permanente de ses collections. Elle participera, en 2006 à différents salons : **salons du mariage** des Andelys et de Paris Porte de Champerret, ou à **Festiv'art**, en

Octobre prochain à Evreux, en tant qu'artisan d'art de L'Eure.

Elle est sans cesse à la recherche de l'innovation pour son artisanat (matières, procédé, communication).

L'Erablière
34, rue de la Carrière
27700 Tosny
Tél.: 02 32 54 05 38
Portable : 06 12 92 07 00
erabliere@wanadoo.fr
site web : www.lerabliere.com



MOIS	DATES	LIEU	DETAILS
FEVRIER	4	St Pierre de Bailleul	Paëlla (Amicale Laique)
	4	Venables	Soirée "Patrick Laville chante Ferrat et Aragon"
	5	Heudreville s/Eure	Représentation théâtrale (Théâtre de la Vallée d'Eure)
	9	Aubevoye, ECMP	Wak et Jabul Gorba (ska/punk)
	11	Gaillon, le Lavoir	Café littéraire, carte blanche aux "marcheurs d'histoire"
	12	Courcelles s/Seine	Loto Foot ASCB
	12	St Pierre la Garenne	Loto Comité des fêtes
	25	St Pierre de Bailleul	Soirée (comité des fêtes)
	25	St Aubin s/Gaillon	Soirée Caravella
MARS	28	La Croix Saint Leufroy	Mardi gras (animation costumée par l'association DGVE)
	4	St Pierre de Bailleul	Repas des chasseurs
	4	St Aubin s/Gaillon	Fête de St Aubin s/Gaillon
	10	Aubevoye, ECMP	Positive roots band (reggae)
	12	St Pierre de Bailleul	Loto du football
	18	Tosny	Challenge aviron (courses et cross)
	18	Bernières s/Seine	Bal de l'A.S.B gym
	18	Aubevoye	Carnaval des écoles
	18	Venables	Loto de l'école
	18	La Croix Saint Leufroy	Soirée dansante costumée (DGVE) - salle polyvalente
	18	Heudreville s/Eure	Repas celtique et soirée dansante
	19	St Pierre de Bailleul	Les Bourgeons (Cyclos)
	22	Aubevoye	Tour de Normandie (arrivée d'étape)
	25	Courcelles s/Seine	Repas fin d'année Foot ASCB
25-26	C.C.E.M.S	Raid'Eure	
AVRIL	1 ^{er}	St Pierre de Bailleul	Bal Cailloutin Folk
	1 ^{er}	Courcelles s/Seine	Carnaval Ecole
	1 ^{er}	Courcelles s/Seine	Loto (Association des Loisirs)
	1 ^{er} et 8	Heudreville s/Eure	Livraison de brioches
	7	Aubevoye, ECMP	Celt'Noz (musique irlandaise, bretonne)
	8	St Pierre de Bailleul	Loto (ADEL)
	8	St Aubin s/Gaillon	Concert de l'école de musique EMS
	8-9	Venables	Exposition de peinture et travaux d'art
	9	Gaillon, gymnase Bénoni	Les 10 km de l'EMS (course à pied et marche)
	15-17	Authueil-Authouillet	Fête de pâques : bal et foire à tout dans le village
	22	Ecardenville s/Eure	Repas Club de l'Espérance (salle des fêtes)
	22	St Pierre la Garenne	Choucroute (comité des fêtes)
	22-23	Heudreville s/Eure	Exposition d'art
	23	Heudreville s/Eure	Foire à tout
	23	St Pierre de Bailleul	Paëlla (Amis retraités)
	23	Courcelles s/Seine	Quasimodo : Foire à tout
29	St Aubin s/Gaillon	Soirée Caravella	
30	Courcelles s/Seine	Quasimodo : Course cycliste	
MAI	1 ^{er}	Villers sur le Roule	Foire à tout
	13	Aubevoye, Tournebut	Café littéraire, "livre de filiation et biographie"
	13	Authueil-Authouillet	Soirée théâtre (salle des fêtes)
	19	Aubevoye, ECMP	Soirée rock sixties
	20	Venables	Après-midi "Guinguette"
	21	Ste Barbe sur Gaillon	Foire à tout (parking Renault)
	21	Heudreville s/Eure	Rallye pédestre et repas champêtre
	21	St Aubin s/Gaillon	Foire à tout
27	St Aubin s/Gaillon	Soirée Caravella	
JUIN	3-4	Aubevoye	Tournoi Handisport foot -fauteuil
	4	Bernières s/Seine	Tournoi de football

PUB

PUB